

La personne au cœur
de notre action

Cet
établissement est
géré par l'association
Alfa3a

De la petite enfance au grand âge, Alfa3a se veut présente à toutes les étapes de la vie et développe son activité dans plus de 100 établissements en Rhône-Alpes et en Bourgogne. Ses domaines d'intervention recouvrent le logement (accueil d'urgence, hébergement temporaire, logement d'insertion), la santé (prévention et soins), la formation, l'insertion, l'animation (enfants, adolescents, adultes).

Accueillir

Accueillir et s'accueillir, tel est l'esprit de tous ceux qui participent à l'action d'Alfa3a

- dans le respect de l'identité de chacun,
- dans l'accueil de la différence,
- dans un climat de convivialité.

- avec le souci d'apporter une réponse à chaque demande

Associer

Alfa3a veut réunir les conditions pour que chaque Personne puisse être considérée comme unique et responsable. Forte de son expérience et de son professionnalisme, Alfa3a s'engage à :

- favoriser les conditions de travail en équipe en impliquant les salariés dans ses projets,
- susciter la participation active des usagers à la vie des établissements,
- veiller à l'intégration des établissements dans leur environnement en partenariat avec tous les acteurs de terrain.

Accompagner

Alfa3a s'engage à créer les conditions pour développer l'autonomie, afin que chacun soit réellement acteur de sa vie personnelle et professionnelle. Pour cela, elle s'engage à mettre en place des temps et des lieux d'écoute et de dialogue. Pour favoriser :

- l'écoute,
 - la connaissance et le respect des règles,
 - l'acquisition de savoir-faire utiles au développement et à l'autonomie de la Personne,
- En apportant :
- un soutien approprié aux besoins et au potentiel de chaque Personne accueillie
 - un management interne de proximité



Inscrivez-vous

Horaires d'ouverture du bureau : Du lundi au vendredi de 14h00 à 18h15

Dates d'inscription pour les vacances

Vacances d'automne du 21/10 au 1/11: à partir du 30/09 pour les habitants de la commune et à partir du 14/10 pour les hors communes.

Vacances de décembre du 23/12/ au 24/12 et du 02/01 au 03/01 (uniquement l'Accueil de Loisirs Alice/Bretonnière): à partir du 2/12 pour les habitants de la commune et à partir du 16/12 pour les hors communes

Vacances d'hiver du 24/02 au 06/03 : à partir du 03/02 pour les habitants de la commune et à partir du 17/02 pour les hors communes.

Vacances de printemps du 20/04 au 30/04 : à partir du 30/03 pour les habitants de la commune et à partir du 13/04 pour les hors communes.

Vacances d'été 2019 Grands Chênes du 03/08 au 31/08 et Alice/Bretonnière du 06/07 au 31/07. Les dates d'inscriptions vous seront communiqués ultérieurement.

Inscription : lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h45 à l'A.L. des Grands Chênes et du lundi au vendredi de 14h00 à 18h15 à l'Accueil de Loisirs Alice/Bretonnière

Jours de fermeture : Jours fériés + du 25/12/19 au 1/01/20 inclus.

Accueil de Loisirs des « Grands Chênes »

1010 route du stade . 01280 Prévessin-Moëns

Tél : 04.50.40.89.24 . prevessin.animation@alfa3a.org

Accueil de Loisirs des « Alice/Bretonnière »

120 rue atlas . 01280 Prévessin-Moëns

Tél : 04.81.50.01.15 . alice.animation@alfa3a.org

Toute l'équipe
vous souhaite
la bienvenue !

Accueil de loisirs

Plaquette
2019-2020

WEB: <http://prevessinanimation.wixsite.com/algc>



Les matinées :

De 07h30 à 08h30

Un petit déjeuner ainsi que des activités calmes sont proposées avant l'école.

Les soirées :

De 15h45 à 18h30 départ du dernier enfant et fermeture du centre à 18h45

Après le goûter, en fonction des attentes et des besoins de votre enfant, des activités sont organisées par les animateurs et intervenants musique, ainsi que possiblement de l'aide aux devoirs.

Les séjours :

Pendant les vacances

Durant plusieurs jours, les enfants auront l'occasion d'apprendre à vivre en collectivité, de pratiquer des activités originales et de découvrir de nouveaux paysages.

Les vacances scolaires :

De 08h00 à 18h30

L'équipe d'animation propose un thème d'activités aux enfants. Celui-ci est illustré par des travaux manuels, des jeux, des activités de découverte, des ateliers sportifs, des sorties, ...

Les temps d'accueils

Les mercredis :

De 11h30 à 18h30

Les enfants participent aux différents projets initiés par l'équipe d'animation. Ce pourra être l'occasion de découvrir des intervenants ou de participer à des rencontres inter-centres. Pour les enfants qui ne restent que le temps du midi, un accueil périscolaire sera mis en place et le repas ne sera pas donné.

Autres :

Les Accueils de Loisirs organisent aussi des stages, des journées parents-enfants, des spectacles, des inter-centre...

Le projet pédagogique

L'accueil de Loisirs ça sert à quoi ?

L'enjeu principal de l'Accueil de Loisirs est de permettre à chaque enfant de passer de bons moments, tout en assurant sa sécurité physique, morale et affective. Nous participons à l'éveil de l'enfant, de manière ludique et interactive. Pour que l'accueil s'effectue dans les meilleures conditions, nous avons dégagé des axes d'actions qui nous semblent essentiels

L'enfant et le monde :

Favoriser la prise de conscience sur son environnement proche
Favoriser l'ouverture sur le monde

L'enfant et lui-même :

Favoriser la confiance en soi.
Développer l'imaginaire et la créativité.
Favoriser l'autonomie et la prise de responsabilités.
Développer les capacités sportives.
Donner le goût de la lecture, de la musique et du chant.

L'enfant et les autres :

Développer la notion de respect et de vie en collectivité.
Sensibiliser les enfants aux différents handicaps

Carte d'adhésion obligatoire : 9.40€ par an et par enfant
Autre que régime général augmentation de 0.54€ par heures
Repas prix fixe de 3.50€
Merci de bien vouloir lire le chapitre tarification dans le règlement intérieure

Les tarifs

Grille tarifaire année scolaire 2019/2020			
Quotient Familial	Périscolaire (matin et soir)	Périscolaire (Mercredi)	Extrascolaire (vacances)
< 500	0.60€ / h	1.00€ / h	1.00€ / h
De 501 à 735	0.80€ / h	1.30€ / h	1.30€ / h
De 736 à 940	1.40€ / h	1.50€ / h	1.50€ / h
De 941 à 1160	2,00€ / h	1,70€ / h	1,70€ / h
De 1161 à 1840	2.40€ / h	2.30€ / h	2.30€ / h
De 1841 à 2060	3.00€ / h	2,70€ / h	2,70€ / h
> 2061	3.50€ / h	3.00€ / h	3.00€ / h
Hors commune majoration / séance	2 €	5 €	5 €

Facturation à l'heure : toute heure commencée est due	Quotient <500	Quotient 501 à 735	Quotient 736 à 940	Quotient 941 à 1160	Quotient 1161 à 1840	Quotient 1841 à 2060	Quotient >2061
1 heure (15h45 à 16h45)	0.6€	0.8€	1.4€	2.00€	2.40€	3€	3.50€
2 heures (15h45 à 17h45)	1.2€	1.6€	2.8€	4€	4.8€	6€	7€
3 heures (15h45 à 18h30)	1.8€	2.4€	4.2€	6€	7.20€	9€	10.50€

